

duite de quelques-uns de ces maîtres, sur lesquels nous n'avons aucune autorité, et je suis résolu de refuser les offres qu'on pourrait faire, à moins que mes supérieurs en décideraient autrement.

Je me prosterne aux pieds de Votre Grandeur pour lui demander sa sainte bénédiction et la prier d'agréer les vœux que j'offre au ciel pour la conservation de ses jours précieux.

A MGR J. O. PLESSIS:

Ste-Thérèse, 28 mai 1823.

MONSEIGNEUR, -

Permettez-moi de faire part à Votre Grandeur de ma situation et de mes dispositions actuelles, suivant ce que m'a dit Monseigneur de Telmesse à qui j'en ai touché quelque chose.

Je réitère la demande de solliciter une place dans l'un des deux séminaires de Québec ou de Montréal. Si je ne puis rien auprès de celui de Québec, qu'il me soit permis de faire des tentatives auprès de celui de Montréal.

J'ai fait des sacrifices, selon vos avis, pour établir une école qui ne dépend que de moi. Je paie, nourris et loge le maître d'école. Les parents n'ont que la peine d'envoyer leurs enfants à la classe. Je n'ai fait ce sacrifice que pour éloigner un maître d'école protestant, et, encore plus, un ministre que quelques Écossais voulaient faire venir pour instruire la jeunesse canadienne.

Comme il n'y a ici que cinq familles écossaises, dont deux n'ont point d'enfants, et les autres n'en ont point d'âge à fréquenter l'école, j'espérais que leur plan s'évanouirait, mais l'affaire de la réunion en a tellement électrisé quelques-uns qu'ils sont décidés à établir une école anglaise sous la conduite d'un ministre; la maison est déjà désignée. Un cimetière est en chantier, et une chapelle est à la veille de s'ériger. On dit même que le seigneur de Blainville avec qui je parais en bonne intelligence a souscrit pour cet établissement.

Si, comme me l'a assuré le curé de Terrebonne, un simple laïque protestant qui fait l'école dans sa paroisse, s'est déjà permis des propos contre la religion, que doit-on attendre d'un ministre? Et si moi, qui ne me rend poli à l'égard de ces personnes que par pure civilité, j'apprends des propos injurieux contre la religion, pourrai-je me contenir? Laisserai-je le loup entrer dans la bergerie sans crier? Et que dire, que faire? Il y a plusieurs autres raisons à alléguer, mais une lettre ne m'en permet pas le détail.

Je termine par avouer que, considérant les obstacles que je rencontre dans la conduite d'une paroisse et le peu de courage que j'ai à les surmonter, j'ai lieu de craindre de n'être pas dans